

## LETTRE DE SESSION ETE 2021

### Accord-cadre : les craintes des multinationales

La décision du Conseil fédéral d'interrompre les discussions avec l'Union européenne concernant l'accord-cadre est inquiétante à plus d'un titre. La crainte d'un impact significatif sur l'économie est partagée par nombre d'acteurs. Si les trois éléments bloquants qu'étaient la citoyenneté européenne, la protection des salaires et les aides d'Etat ont cristallisé les préoccupations, cela s'est fait au détriment d'une analyse détaillée des conséquences concrètes d'un échec des négociations.

L'incertitude a des effets néfastes sur les entreprises et la marche de leurs affaires. Incertitude quant à l'avenir des accords existants. Incertitude quant à la crédibilité des alternatives évoquées. Incertitude quant au sérieux d'un interlocuteur qui met fin unilatéralement et de manière abrupte à sept longues années de négociations.

Le Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) regrette que les discussions entre Berne et Bruxelles n'aient pas abouti. Ses membres s'en inquiètent. Ils s'inquiètent d'abord de l'avenir des accords bilatéraux existants et des conséquences directes sur les flux commerciaux avec le principal partenaire économique de la Suisse. Ils s'inquiètent de dommages collatéraux sous forme de mesures de rétorsion sur des sujets brûlants comme la protection et la circulation des données ou la reconnaissance de l'équivalence de la place financière helvétique. Ils s'inquiètent enfin

des dégâts qu'une fin subite des négociations a pu créer en matière de relations diplomatiques.

Les éventuelles solutions ne pourront être nourries que par l'analyse des conséquences concrètes résultant de l'arrêt des négociations. Le GEM a entrepris de recenser ces conséquences auprès de ses membres, par secteur d'activité et par type d'entreprise. Il souhaite ainsi contribuer de manière constructive à lutter contre l'immobilisme que laissent planer les propositions du Conseil fédéral. Il se tient naturellement prêt à participer à l'élaboration des mesures nécessaires pour atténuer les dommages, pour préserver la voie bilatérale et pour rétablir une relation stable à long terme avec l'Union européenne, garante du succès de l'économie helvétique.

### Fin des discussions avec l'Union européenne concernant l'accord-cadre: quelles conséquences pour les multinationales membres du GEM?

Les multinationales membres du GEM ont de nombreuses interrogations relatives aux conséquences de l'arrêt des négociations. Des réponses urgentes, précises et pragmatiques sur les sujets suivants sont attendues, étant précisé que les questions soulevées ne sont pas exhaustives.

**Obstacles au commerce:** quels enjeux pour des entreprises qui vendent, depuis la Suisse, de larges gammes de produits nécessitant des adaptations constantes des normes et processus de certification?

**Conformité des produits:** sans adaptation de l'accord sur les obstacles techniques au commerce (MRA), les entreprises suisses devront à l'avenir disposer d'un «représentant autorisé» dans l'UE. A quel coût (y compris couverture d'assurance pour les dommages potentiels au produit)?

**Règlement sur les dispositifs médicaux:** le commerce des dispositifs médicaux ne sera plus facilité comme auparavant. Plusieurs dizaines de milliers de dispositifs médicaux pourraient ne plus être disponibles, avec quelles conséquences pour les fabricants suisses? Pour les patients? Pour l'attractivité du pays?

**Certification CE:** les sociétés de certification établies en Suisse pourront-elles continuer à exercer leurs activités depuis la Suisse? Seront-elles contraintes de délocaliser en Europe leurs activités de certification CE?

**Libre circulation des personnes:** quelles garanties accorder à moyen et long terme à l'accès au marché suisse des travailleurs ressortissants de l'UE, des travailleurs frontaliers, des accords de sécurité sociale et de retraite?

**Protection et circulation des données:** quelles difficultés pour les entreprises basées en Suisse en cas de non reconnaissance par l'UE de l'équivalence de la législation suisse en matière de protection des données? Celles qui se conforment déjà volontairement à la réglementation européenne seront-elles préservées?

**Reconnaissance de l'équivalence de la place boursière suisse:** quelle menace pèse à moyen et à long terme sur l'existence de la bourse suisse? Quelles seront les conséquences en matière d'accès aux marchés et au financement externe des sociétés?

**Accès aux marchés publics européens:** l'accès aux marchés publics européens est assuré tant que durent les accords bilatéraux. Quelles conséquences en cas d'érosion de la voie bilatérale?

**Modification des procédures douanières:** le plan d'action pour l'Union douanière de l'UE vise à renforcer les contrôles douaniers. Quel risque de discrimination des entreprises suisses vis-à-vis des entreprises basées dans l'UE?



**Groupement des Entreprises Multinationales**  
98 rue de Saint-Jean - CP 5278 - 1211 Genève 11  
T +41 58 715 32 99 - [info@gemonline.ch](mailto:info@gemonline.ch)  
[www.gemonline.ch](http://www.gemonline.ch)

### **A propos du GEM**

*Le Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) vise à promouvoir et à défendre les intérêts communs de ses membres auprès des autorités et du public. Avec plus de 90 membres, entreprises multinationales d'origine suisse et étrangère de toutes tailles dont le siège est situé en Suisse romande, le GEM représente près de 35'000 emplois dans cette région.*